

Première publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Technocalor SA en liquidation, Genève*
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 29.06.2005*
4. *Echéance de préavis des créances: 19.08.2005*
5. *Adresse pour la déclaration des créances: c/o COFID SA, à l'att. de Jean-Claude Bartl, liquidateur, route de Frontenex 51, 1207 Genève*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de répartition anticipée après un délai de 3 mois suivant la troisième publication de cet avis, selon l'art. 745 al. 3 CO.*

Etude de Me Christian Goerg, notaire  
1211 Genève 3

(02935838)